

## LES OFFICES DU DIMANCHE SOIR

Les offices du dimanche soir posent un problème pastoral aigu. Les curés se plaignent de les voir presque totalement abandonnés. Les fidèles y trouvent peu d'intérêt, et c'est une des principales causes de cet abandon. Il est certain que trop souvent on se contente de répéter chaque dimanche le même ensemble : vêpres (ou plus souvent complies), chapelet, bénédiction du Saint-Sacrement. A quoi il faut ajouter parfois, surtout en Carême, un sermon. Cet ensemble est souvent plus long que la messe, et il est beaucoup plus monotone : car les textes de la messe se renouvellent; en outre, ils sont traduits et commentés dans les missels que possèdent des fidèles de plus en plus nombreux. Qu'on ajoute à cela que la messe, elle, est strictement obligatoire : on s'étonnera moins que ce soit 1/50<sup>e</sup> ou 1/100<sup>e</sup> seulement des assistants à la messe qui reviennent aux offices du soir.

On ne peut se résigner à cette situation. Si l'Église n'a jamais imposé aux baptisés la participation à un office du soir (et surtout à *tel* office du soir), on ne peut accepter de gaîté de cœur que le plus grand nombre des pratiquants et des communiants réduisent la sanctification du jour du Seigneur, sauf pour deux ou trois grandes fêtes, à la messe du matin (ou, de nos jours, à la seule messe du soir). Il est vrai que l'horaire des offices du soir est difficile à établir pour contenter tout le monde : jeunes et vieux, sportifs et amateurs de cinéma, mères de famille et retraités. Alors que la multiplication des messes, surtout dans les grosses paroisses de ville, permet aux fidèles de choisir leur heure, selon leurs goûts, leurs besoins de repos, etc.

Mais si vraiment l'horaire paroissial ne permet pas à une famille d'assister à l'office du soir, ne peut-on souhaiter qu'elle sanctifie le Jour du Seigneur par une prière plus longue et plus solennelle, en famille? Les suggestions qui suivent sont donc destinées à la fois aux pasteurs et aux responsables des prières de groupe (familles, mais aussi troupes scouts, équipes d'Action catholique, pensionnats, hameaux ou villages sans prêtre résidant, office du soir en récollection, etc.).

## I. — AGENCEMENT

Aux offices stéréotypés dont on peut critiquer la monotonie, nous ne prétendons pas substituer d'autres offices également stéréotypés. Les laïcs ne sont pas des moines ni des prêtres, tenus à observer rigoureusement l'ordonnance des offices contenus dans les livres liturgiques. Si nous classons l'exposé qui suit selon quelques catégories, cela ne signifie pas que celles-ci soient séparées par des cloisons étanches.

Ce qui suit a pour but d'énumérer des éléments d'offices du soir, que chacun pourra agencer à sa guise, de façon cependant à respecter les lois de rythme et d'alternance entre la parole, le chant et le silence, la prière du célébrant et celle du peuple, etc., qui sont les lois mêmes, psychologiques et traditionnelles, de toute célébration<sup>1</sup>.

Si nous parlons ici du chapelet ou du salut, ce n'est pas que tout office du soir doive obligatoirement leur faire une place. Il n'est pas nécessaire que chaque dimanche l'office se déroule selon la même ordonnance.

## II. — LECTURES BIBLIQUES

Ces lectures peuvent occuper la première partie de la cérémonie (on aura cependant avantage à les faire précéder d'un chant ou d'un morceau d'orgue pour créer une atmosphère de prière).

Il est bon, à la fois pour soutenir l'intérêt et pour procurer une véritable culture biblique, de pratiquer la *lecture continue*. Il ne s'agit pas forcément de lire un livre biblique du début à la fin. Mais on évitera les lectures trop morcelées et dispersées qui font croire aux fidèles (beaucoup se l'imaginent en effet, à cause des péricopes du missel) que la Bible est un recueil de morceaux choisis.

On pourra s'inspirer, pour l'ordre et la distribution de ces lectures, de la *Bible familiale et liturgique* de l'abbé Lanquetin (éd. Desclée et Cie), ou du *Bréviaire des fidèles* du P. Henry (éd. La Bergerie). En gros, cette distribution est la suivante :

Septuagésime et début du Carême : Genèse.

Fin du Carême : Exode, Jérémie.

Temps pascal : Actes, Apocalypse, Épîtres catholiques.

1. Voir *La Maison-Dieu*, n° 20 : « La célébration paroissiale. »

Après la Pentecôte : Samuel et Rois, Livres sapientiaux, Macabées, petits prophètes.

Avent : Isaïe.

De Noël à la Septuagésime : saint Paul.

Mais à l'intérieur de ce cadre il faut choisir. Par exemple, pour le temps pascal, les Actes fournissent à eux seuls une lecture plus que suffisante, de même que l'Apocalypse une autre année. Pour saint Paul, une seule grande épître peut facilement occuper six ou sept dimanches.

On lira des péricopes assez longues : une ou deux pages de texte, formant un ensemble, éveillent l'attention mieux que dix lignes.

La lecture sera lente, la ponctuation bien marquée. Nos lectures bibliques à la messe ne portent guère, parce qu'elles sont à la fois trop limitées (ce qui ne dépend pas de nous) et trop rapidement expédiées.

Il est indispensable d'éclairer la lecture par un court avant-propos, replaçant la péricope dans son contexte littéraire et historique. Cette introduction ne doit pas se transformer en une homélie, qui déflorera l'intérêt de la lecture et lasserait déjà l'attention. Elle peut orienter cependant, en quelques mots, l'interprétation spirituelle de la lecture. Mais c'est *après* la lecture qu'aura lieu l'homélie proprement dite : commentaire spirituel et moral, application à notre temps du texte qui a été lu.

Le texte aura été préparé : il ne faut pas hésiter à couper quelques lignes qui font digression, ou à expliquer au passage une expression ou une allusion difficile.

### III. — LES VÊPRES

Il est assez surprenant de voir avec quelle facilité, dans un nombre considérable de paroisses, on a purement et simplement supprimé les vêpres, en les remplaçant par les complies... ou par rien du tout.

Nous ne prétendons certes pas que l'assistance aux vêpres s'impose comme l'assistance à la messe (on trouve encore des examens de conscience qui perpétuent cette confusion déplorable); ni que l'assistance à des vêpres, intégrales ou tronquées, mais que jamais aucune catéchèse n'est venue éclairer, ait une valeur en soi. Il y a une fidélité à la « tradition » qui n'est pas autre chose que paresse et routine.

Nous prétendons seulement deux choses : d'abord que les vêpres seraient moins dédaignées si on avait, en leur faveur, dé-

pensé la centième partie du zèle et de l'ingéniosité qu'on a très heureusement déployés un peu partout en faveur de la messe; ensuite que la suppression pure et simple des vêpres est une solution anachronique, en un temps où les fidèles savourent si fortement la prière inspirée, où se multiplient les *Bréviaires des fidèles* et les initiations bibliques.

La récente édition du missel *Pour prier ensemble* ne contient que le texte latin, sans la moindre traduction ou explication, des vêpres et complies du dimanche, et des chants du salut. C'est aller au rebours de l'éducation liturgique, puisqu'on semble n'envisager que deux possibilités : le chant purement machinal de ces pièces inintelligibles, ou leur suppression radicale.

Les vêpres ne sont pas obligatoires pour les fidèles, c'est l'évidence même. Mais d'autre part leur usage traditionnel (rappelé encore par l'encyclique *Mediator Dei*<sup>2</sup>) est une indication de l'Église que nous ne pouvons pas négliger. Nous sommes donc libres de surseoir, provisoirement ou définitivement, à l'exécution intégrale et liturgique des vêpres, mais pourquoi ne pas en profiter pour donner à nos fidèles le sens de la louange divine et des psaumes ?

On pourra donc remplacer la célébration routinière par une catéchèse biblique et liturgique.

Dimanche après dimanche, à petites doses, on pourra donc expliquer : l'origine et le sens de l'office, des heures, des psaumes,

On pourra ensuite — ou concurremment — expliquer les psaumes des vêpres, mais sans se limiter à eux : on pourrait ainsi expliquer le psaume 21 au temps de la Passion, le psaume 117 au temps pascal, le psaume 84 au temps de l'Avent, les psaumes 8, 23 ou 131 au temps de Noël, le psaume 44 pour une fête de la Sainte Vierge.

2. « En cette matière, il n'y a donc rien de prescrit pour les laïcs; cependant, il est extrêmement souhaitable qu'en les récitant ou en les chantant, ils s'associent de fait, chacun dans leur paroisse, aux prières qui y ont lieu dans la soirée. Nous vous exhortons vivement... à ne pas laisser se perdre cette habitude et, là où elle s'est perdue, à la rétablir autant que possible. On y arrivera très fructueusement si, non content d'apporter à la célébration des vêpres la dignité et l'éclat qui leur conviennent, on cherche les divers moyens d'y intéresser la piété des fidèles.

« ... Grande est la douleur qui remplit notre âme à voir la manière dont, de nos jours, le peuple chrétien passe son après-midi les jours de fête. On remplit les lieux de spectacles et d'amusements publics, bien loin de se rendre, comme il conviendrait, aux édifices religieux. Tous, au contraire, doivent venir à nos temples pour y entendre enseigner la vérité de la foi catholique, pour y chanter la louange de Dieu, pour y recevoir du prêtre la bénédiction eucharistique... » (Ed. du Vitrail, §§ 142 et 144).

Il convient de ne pas expliquer les psaumes comme si c'étaient de simples lectures instructives. Ce sont des prières et des chants, que les fidèles doivent assimiler personnellement. Après avoir donné le sens général du psaume, dans son acception littérale, puis selon l'usage qu'en fait la prière chrétienne, après en avoir indiqué les principales divisons, lu enfin sa traduction intégrale, brièvement glosée, on peut en assurer l'exécution d'une manière très simple, qui n'exige, aux mains des fidèles, aucun texte. On leur donne une antienne en français (courte et bien rythmée, qu'ils doivent pouvoir retenir facilement et d'ailleurs qu'on leur fait répéter deux ou trois fois). Puis on lit la traduction française du psaume et, après un groupe de versets (se régler sur les strophes de l'hébreu), tous reprennent l'antienne. Une expérience renouvelée bien des fois, le témoignage même des intéressés, nous prouvent que les fidèles les moins préparés à la prière biblique assimilent ainsi aisément la substance spirituelle d'un psaume. Voici, en guise d'exemple, quelques antennes proposées pour les psaumes des vêpres du dimanche (ces antennes elles-mêmes ont besoin d'être expliquées, il va sans dire) :

Psaume 109 : *Dixit Dominus.*

Antienne : Le Seigneur dit à mon Seigneur : viens siéger à ma droite.

Ou bien : Tu es prêtre éternellement, en offrant le pain et le vin.

Psaume 110 : *Confitebor.*

Antienne : Je vous célébrerai, Seigneur, de tout mon cœur.

Ou bien : Le Seigneur miséricordieux fait mémoire de ses merveilles.

Psaume 111 : *Beatus vir.*

Antienne : Celui qui aime le Seigneur prend plaisir à lui obéir.

Ou bien : Son nom est saint et redoutable, la crainte du Seigneur est source de sagesse.

Psaume 112 : *Laudate pueri.*

Antienne : Que le nom du Seigneur soit béni pour toujours.

Psaume 113 : *In exitu.*

Antienne : Le Seigneur nous a fait sortir du pays de notre esclavage.

Psaume 113 bis : *Non nobis.*

Antienne : Le vrai Dieu est au ciel, il fait tout ce qu'il veut.

Ce sont là des antiennes valables *per annum*. Mais on pourra en trouver d'autres, extraites des psaumes, pour les fêtes ou les temps liturgiques.

(Notons en passant que ce procédé peut être employé pour réaliser aux messes dialoguées un *introït* en français conforme à l'esprit de la liturgie, et qui change chaque dimanche, ce qui vaut évidemment mieux que de répéter invariablement le *Judicame* et le *Confiteor*. Nous proposons en appendice une liste de ces antiennes d'*introït* pour chaque dimanche, à antiphoner avec le psaume propre.)

On pourra aussi, bien entendu, chanter les psaumes, en employant soit des cantiques-paraphrases (pris par exemple dans le recueil *Les deux Tables*, ou aux *Cantiques sur les Psaumes* de l'abbé Julien), soit des traductions françaises sur des formules psalmodiques.

Quand les fidèles connaîtront bien les psaumes en français, on pourra revenir à la psalmodie latine traditionnelle, à condition d'en expliquer les règles. Comment veut-on que les fidèles aiment chanter les psaumes de vêpres quand ils en ignorent le sens et l'origine, quand ils ne savent ni ce qu'est un accent, ni une médiante, ni une flexe ? On ne s'intéresse qu'à ce qu'on a appris autrement que par une initiation routinière et tâtonnante.

On n'oubliera pas non plus l'initiation au *Magnificat*. Les fidèles le savent par cœur et le chantent volontiers. Cela ne veut pas dire qu'ils en connaissent le sens, en particulier les allusions et les origines vétéro-testamentaires.

Notons enfin, pour la catéchèse des vêpres, qu'on peut susciter de l'intérêt pour les vêpres auprès des fidèles qui aiment la messe en leur montrant le lien qui existe entre messe et vêpres : ici et là, cinq psaumes (réduits, dans la messe, à des organes-témoins); deux lectures, l'épître étant représentée par le capitule, l'évangile par le *Magnificat*, qui en est à la fois un extrait et l'abrégé (et qui bénéficie des mêmes signes de respect : station debout, signe de croix, flambeaux et encens). L'encensement de l'autel est encore un lien avec la messe. Enfin l'oraison est commune aux deux. Mais toutes ces ressemblances extérieures auront peu de prise sur les esprits si l'on n'a pas présenté la messe comme un sacrifice de louange. Si la messe est montrée exclusivement comme un sacrifice expiatoire, l'accomplissement d'un précepte ou la condition d'une communion individualiste, elle paraîtra forcément hétérogène aux vêpres.

## IV. — LES COMPLIES

Il est bien vrai que les complies sont, historiquement, comme un doublet des vêpres. Il ne s'ensuit pas que ces deux offices soient normalement interchangeables. Les vêpres consacrent la fin de la journée et le déclin du soleil. Les complies sont une prière familiale pour le coucher. Elles doiventachever la journée et se célébrer après souper, la nuit tombée.

Chanter les complies à cinq ou six heures du soir (moment qui convient aux vêpres), quand le sommeil est encore loin, c'est leur ôter beaucoup de leur saveur et de leur poésie.

La catéchèse des psaumes est ici beaucoup moins nécessaire que pour les vêpres. Non seulement on a toujours affaire aux mêmes trois psaumes, mais surtout leur sens est beaucoup plus obvie, parce que anthropocentrique. Quand on a dit que les psaumes 4 et 90 chantent la confiance en Dieu, que le psaume 133 évoque la prière ininterrompue de l'Église, on a à peu près tout dit. Les psaumes de vêpres sont plus difficiles, mais aussi beaucoup plus riches parce que théocentriques, christologiques et messianiques. C'est pourquoi le commentaire en est inépuisable et peut s'adapter à une grande variété de fêtes<sup>3</sup>.

Mais, indépendamment des psaumes, deux éléments de complies présentent des possibilités intéressantes de renouvellement.

Il y a d'abord la *lecture spirituelle*. On sait que le *Fratres, sobrii estote* se récite comme le substitut uniforme d'une lecture qui pourrait être indéfiniment variée. Dans les monastères bénédictins de la Congrégation de France, chez les Trappistes, on lit à ce moment<sup>4</sup> un chapitre d'un ouvrage de spiritualité (en français). On pourrait donc placer ici la lecture biblique évoquée plus haut. Si celle-ci a déjà été faite, on se contentera d'une lecture beaucoup plus courte, en manière de bouquet spirituel, mais qui changera chaque dimanche.

Il y a ensuite l'*examen de conscience*. Le *Pater* silencieux qui précède le *Confiteor* est fait pour en assurer le loisir. Rien n'empêche de prolonger cette pause et de la remplir par un examen de conscience, énoncé à haute voix par le prêtre ou par un mili-

3. Il conviendrait cependant de rappeler parfois, à complies, que le psaume 4 peut se dire au nom du Christ mis au tombeau, — voyez les matines du samedi saint — et que le psaume 90 est le grand psaume quadragésimal.

4. Au chœur chez les bénédictins; sous le cloître chez les trappistes. L'*Adjutorium nostrum* retrouve alors son sens habituel de signal de départ.

tant désigné. On se plaint souvent d'entendre au confessionnal des accusations rudimentaires, puériles, qui mettent tous les péchés sur le même plan. Mais que fait-on pour y remédier ? On pourrait, par cette pratique d'examens de conscience progressifs, méthodiques, qui mettraient l'accent tantôt sur une vertu, tantôt sur une autre, et qui comporteraient des phases de silence pour l'adaptation personnelle, former très fructueusement la conscience des fidèles.

## V. — LE CHAPELET

C'est vraiment le parent pauvre de nos célébrations. Bouchetrou, transition élastique, mesurée par l'arrivée de retardataires ou la durée de la quête. On en dit, suivant les besoins, trois, quatre ou cinq dizaines rarement annoncées, jamais commentées, dévidées à toute vitesse, murmurées confusément, sans rythme, sur les tons les plus divers. On comprend que les hommes et les jeunes gens ne trouvent aucun charme à cette prière de perroquets, à ce rabâchage insipide, sans dignité et sans beauté.

On devrait se rappeler qu'il fut à l'origine le *psautier des laïcs*. Sa récitation devrait donc adopter l'allure d'une belle psalmodie. Il faudrait, au lieu de le grommeler, le chanter sur une seule note (qui peut être donnée, puis maintenue en sourdine par l'orgue ou l'harmonium)<sup>5</sup>.

On doit signaler et faire observer de bonnes médiantes :

Pour le *Notre Père* : I<sup>re</sup> partie, après *que votre règne arrive*. II<sup>e</sup> partie, après *à ceux qui nous ont offensés*.

Pour le *Je vous salue* : I<sup>re</sup> partie, après *Le Seigneur est avec vous*. II<sup>e</sup> partie, après *pauvres pécheurs*.

Comme pour une psalmodie, on fera alterner les deux parties, la première étant dite par le côté gauche, la seconde par le côté droit, en inversant pour la dizaine suivante<sup>6</sup>.

On pourrait aussi varier les attitudes, soit pour tous selon les mystères évoqués, soit en faisant mettre alternativement à genoux et debout, ou assis et debout, les deux « chœurs ».

A la fin de la dizaine, tous se retrouvent dans le chant du *Gloria Patri* de Lourdes (en attendant que nous ayons une traduction de la doxologie vraiment rythmée, populaire et reçue partout).

### 5. Sur *mi, fa ou fa* dièse.

6. Cette alternance est difficile à obtenir, preuve de l'individualisme qui règne dans la piété. Nous ne parvenons pas à admettre que la prière de nos frères est *notre* prière. Comment s'en étonner, quand on voit tant de prêtres, dans une récitation collective de l'office, s'obstiner à dire tout bas le capitule et l'oraison prononcés par l'hebdomadier ?

Avant chaque dizaine, tout le monde étant assis (sauf s'il s'agit d'un chant), une glose, une lecture ou un chant rappellera le sens profond du mystère. Nous donnons plus loin, pour chaque mystère, un choix — non limitatif — des lectures ou des prières possibles<sup>7</sup>.

Dans ces conditions, il est vrai qu'on mettra autant de temps à bien réciter deux dizaines qu'à en bâcler cinq. Qu'on se contente donc d'une ou deux dizaines, bien dites. La qualité vaut toujours mieux que la quantité, surtout dans la prière non canonique.

## VI. — LE SALUT

Nous avons, en France, établi de toutes pièces, sous le nom de « Salut » la cérémonie la plus stéréotypée qui soit, alors qu'il s'agit d'une fonction où les règles liturgiques<sup>8</sup> nous laissent une grande liberté, et qui est censée répondre à un élan de la dévotion populaire.

On se trouve en face de deux genres de réalisations, suivant que la paroisse manque de ressources chorales, ou au contraire en est bien pourvue.

Paroisse pauvre (c'est souvent le cas des paroisses « riches », lorsque la brillante chorale n'est pas présente au salut) : on chante toujours dans le même ordre, sur des mélodies insipides à force d'être rabâchées, les mêmes motets latins : *O Salutaris, Monstra te esse matrem, Da pacem, Tu es Petrus, Tantum ergo, Laudate Dominum*. Tout le monde chante, car tous ces chants sont archi-connus. Mais personne ne songe plus — si on y a jamais songé — à leur signification. Le salut est un bloc erratique, sans relation avec le sacrifice de la messe, ni avec le temps liturgique. La piété est complètement émoussée par l'accoutumance. Il n'y a plus ni émotion ni beauté dans cet office prétendument populaire.

Paroisse riche (musicalement) : les fidèles écoutent des motets peut-être fort beaux, mais inintelligibles, et souvent interminables. La participation est nulle (les *Amen* eux-mêmes peuvent être polyphoniques!). A la messe, au moins, on peut suivre dans son missel. Ici le malheureux fidèle est complètement perdu. La mu-

7. On dira sans doute : que de lectures ! Rappelons que nous ne donnons pas ici un programme-type, mais que nous faisons un large inventaire. A chacun d'y faire son choix. Nos offices du soir pèchent si souvent par monotonie et pauvreté : ne refusons pas les richesses qui nous sont offertes !

8. Nous disons « les règles liturgiques » de l'Église universelle; les règlements diocésains sont parfois plus exigeants.

sique n'est plus qu'un bruit, plus ou moins suave, plus ou moins brillant...

De toutes façons, une cérémonie privée de sève, sans aucune valeur éducative.

Comment changer cela ? Rappelons d'abord que le « Salut » comporte en réalité une seule fonction liturgique véritable, réglée par les rubriques : la reposition du Saint-Sacrement, précédée de la bénédiction. Sont obligatoires : le *Tantum ergo* avec sa doxologie, le verset *Panem de cœlo* et l'oraison *Deus qui nobis sub sacramento* immédiatement avant la bénédiction.

Tout le reste est absolument libre et peut, notamment, être chanté en français. Pourquoi ne pas en profiter et faire du Salut une des cérémonies les plus vivantes et les plus attachantes de notre culte paroissial ?

On peut, devant le Saint-Sacrement exposé, employer :

1° *Des lectures*<sup>9</sup>. Mais ici on ne peut pas lire n'importe quel texte biblique. Il faut lire des textes immédiatement doxologiques : fragments de psaumes, de cantiques, doxologies de l'Apocalypse à l'Agneau glorieux. On peut lire aussi des textes évangéliques dont la portée, en présence de notre Seigneur, devient bouleversante. Par exemple : les Béatitudes, l'entretien avec Nicodème ou la Samaritaine, le discours sur le pain de vie, le lavement des pieds, le discours à la Cène, les apparitions du Christ ressuscité.

2° *Des chœurs parlés*. Si la « messe en chœurs parlés » est à éviter, un bref chœur parlé, bien adapté, approprié à la fête, peut être ici très émouvant et très éducatif. Rappelons que la forme la plus naturelle du chœur parlé est... la litanie.

3° *Un examen de conscience*, si celui-ci a un rapport avec l'Eucharistie. Il pourra se confondre avec l'*amende honorable*, portant sur nos manquements au culte eucharistique et à la *charité fraternelle* qui doit en être le fruit.

4° *Une prière ou une méditation improvisée par le prêtre*. Les « heures saintes », les « veillées de prière » ont acclimaté chez nous ce genre littéraire dont nous avions trop souvent laissé le monopole aux pasteurs protestants, et qui est pourtant à l'origine de nos collectes et de nos préfaces. Précisément on fera bien de s'inspirer de celles-ci pour garder, dans ces improvisations, un minimum de style liturgique, qui préservera de la sentimentalité, de la familiarité, de la grandiloquence et de la prolixité.

5° *Des chants français*, sous toutes les formes qu'ont exposées ou exploitées par exemple l'abbé Julien ou le P. Gelineau : chorals, répons brefs, litanies, chants spirituels. Là encore, n'im-

9. Nous renvoyons encore à la note 7.

porte quel chant n'est pas en situation. On ne chante pas devant le Saint-Sacrement un cantique de mission sur le respect humain, ou sur la bonne mort. Les chants de spiritualité pascale, baptismale, eucharistique; les chants de pénitence, ou de louange ou d'action de grâces, seront les plus indiqués. Un petit nombre de strophes suffisent.

6° *Des chants liturgiques de la messe*, notamment le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, ne sont nullement déplacés au Salut, dont ils marqueront le rattachement à la messe. De même certaines séquences : *Victimæ Paschali*, *Veni, sancte Spiritus*, après un mot d'explication.

7° *Des motets de Salut* ne sont pas à exclure, loin de là, surtout ceux qui se rapportent au temps liturgique (*Rorate, Adeste fideles*, *Attende, O Filii*). Il sera bon de les faire précéder d'un mot de catéchèse, ou simplement de leur traduction, lue lentement. Combien de fidèles savent le sens de l'*O Salutaris*, du verset *Panem de cœlo* avec son allusion à la manne, du *Laudate Dominum*? (emprunté au *Hallel* que chanta Notre-Seigneur après la Cène).

8° Enfin les *acclamations*, prescrites presque partout après le Salut, seront utilisées : c'est une forme très populaire de prière collective. Mais on pourra les renouveler en les prononçant sur un ton d'acclamation, vraiment viril et joyeux. Au lieu, comme on le fait toujours, d'accentuer : « Béni soit !... Jésus au très Saint-Sacrement de l'autel », on accentuera : « Béni !... soit Jésus, etc. »

Pour finir, on nous permettra de signaler que le « Salut », même rénové, n'est pas la conclusion obligatoire de toute réunion de piété ou de toute prédication de retraite, ou de toute paraliturgie. Il y a souvent une véritable désinvolture — à l'égard des règles liturgiques ou des règlements diocésains, comme à l'égard de l'Eucharistie elle-même — dans la facilité avec laquelle on multiplie les Saluts, parfois dans une même journée, à l'intérieur de certaines paroisses ou de certains établissements religieux.

Si d'ailleurs on ne se contente plus de Saluts tout faits, si chaque Salut exige un petit effort d'invention et d'assemblage, cet abus disparaîtra de lui-même.

## VII. — LES PARALITURGIES

Les paraliturgies sont devenues la bête noire de certains liturgistes ou grégorianistes, qui d'ailleurs mettent sous ce nom, afin de les pourfendre plus aisément, toutes les extravagances possi-

bles. Il est vrai aussi que certains ont prêté le flanc à ces critiques par leurs fantaisies.

Nous nous contenterons de dire que toutes les célébrations que nous venons d'évoquer constituent autant de paraliturgies, auxquelles on ne peut reprocher de mettre en danger la liturgie, puisque nous les réservons aux offices du soir, dont la composition reste libre. Si les paroissiens jouissent habituellement de ces paraliturgies, sobres et d'inspiration liturgique, il ne sera pas nécessaire — sinon en des circonstances très particulières et très rares — de « monter » des célébrations à la mise en scène compliquée.

### VIII. — DU SILENCE

Les paroissiens qui retournent à l'église le dimanche soir viennent y rechercher le recueillement et la prière. Toutes les formules que nous avons énumérées satisferont ce besoin, si on prend soin d'y ménager des moments de silence.

Sans doute la liturgie proprement dite ne laisse plus beaucoup de place au silence, bien que le nouveau rite de la nuit pascale amorce sur ce point, comme sur tant d'autres, une renaissance bienfaisante.

Mais lorsque nous sommes libres de composer à notre guise une célébration, n'oublions pas cet élément essentiel. Après une lecture, le chant d'un psaume, et surtout devant le Saint-Sacrement exposé (exposé à quoi, sinon à notre adoration ?), ménageons des temps relativement longs de silence total qui, préparés par les chants ou les lectures qui précèdent, ne seront pas des temps morts, des trous, mais au contraire des sommets, des instants de plénitude, dans la prière paroissiale et familiale. Si tant de chrétiens préfèrent aller prier à l'église en dehors des offices, n'est-ce pas parce que ceux-ci les fatiguent par un enchaînement implacable de prières, de chant, d'allocutions et de morceaux d'orgue ? Le soir surtout, on a soif de recueillement et de silence. La célébration du soir doit être un portique ouvert sur la nuit et sa paix bienfaisante.

A.-M. ROGUET.